



30 route d'Albret  
33 730 Uzeste  
[contact@deuxdegres.net](mailto:contact@deuxdegres.net)

La Fabrique de Bordeaux Métropole  
60 / 64 rue Joseph Abria  
33000 Bordeaux

Fait à Bordeaux , le 23 septembre 2025

**Concertation réglementaire pour l'aménagement du site de Lissandre (Cenon & Lormont)  
Compte-rendu de la réunion publique du 16 septembre (point d'étape sur la première phase de concertation))**

**Participants :**

Cihan Kara, adjoint à l'urbanisme, Ville de Cenon  
Marie HATTRAIT, 8ème adjointe à la ville de Cenon  
Laetitia Rouger, Directrice Générale des Services, Ville de Cenon  
Robin Premaillon, directeur urbanisme et développement économique, Ville de Cenon  
Cécile Maillard, responsable foncier, Ville de Cenon  
Mathieu Lamy, Chef du Pôle proximité, Démocratie locale et Citoyenne, Ville de Cenon  
François Barbet, responsable de projet à La Fab  
Maelle Ugen, directrice du programme Entreprendre, La Fab  
Mathieu Zimmer, urbaniste à l'agence deux degrés (concertation)  
Maxime Cazaux, Chef de projet développement économique, Bordeaux Métropole

## **Rappel du déroulé**

La réunion a démarré par une introduction de Monsieur Kara puis par un rappel du contexte de l'opération par François Barbet de La Fab (délégataire de l'opération d'aménagement par Bordeaux Métropole). Mathieu Zimmer a présenté les modalités de la concertation entre mai et septembre 2025 et les principaux retours réalisés à ce jour.

Un temps de questions / réponses a eu lieu en fin de réunion.

## **Les questions des participants**

### **Le projet de transport par câble :**

M. Lermigeaux, directeur du site MBWS (sur le secteur de Lissandre), demande des informations sur le projet de transport par câble devant impacter le site de Lissandre.

Réponse : Madame la Directrice Générale des Services de la Ville de Cenon précise qu'il n'y a pas de validation à ce jour concernant la réalisation du projet. Des études complémentaires sont en cours. La Fab rajoute que leur étude urbaine proposera un projet compatible avec ou sans le projet de télécabine.

### **Les projets de construction autour du site :**

Un habitant demande s'il y aura de nouveaux logements autour du site.

Réponse : Le projet ne concerne que le secteur de Lissandre, il est seulement précisé qu'aucun projets de logements n'est prévu dans les environs.

### **Les hauteurs du projet :**

Une habitante demande quelle pourrait être la hauteur de futurs bâtiments sur le site ?

Réponse : Ces règles sont définies par le PLU. S'agissant de projets industriels et artisanaux, il ne sera pas facile de superposer les activités mais c'est un axe de travail pour l'étude. M. Fradin a donné les informations concernant le projet d'hôtel en cours : 7 étages pour le bâtiment le plus haut, côté boulevard André Ricard.

Les halles existantes pourront être conservées, transformées, ou démolies en fonction du projet.

### **La gestion du bruit :**

Plusieurs habitants s'inquiètent de la gestion du bruit des activités industrielles, en lien avec les logements voisins.

Réponse : un acousticien fait partie de l'équipe de maîtrise d'oeuvre sélectionnée par La Fab. La prise en compte de la gestion des nuisances sonores sera intégrée à l'étude urbaine, notamment pour tous les nouveaux projets de construction.

### **La gestion de la circulation**

Un habitant rappelle que la circulation est déjà très compliquée le matin au niveau du débouché de la rue Banlin sur le boulevard André Ricard. L'installation de nouvelles activités pourrait empirer la situation.

Réponse : La question de la fluidité du trafic et des circulations est au cœur de la future étude urbaine. Le projet de Bus Express sur le boulevard André Ricard devrait déjà apporter des évolutions positives sur le secteur (travaux 2027 – 2028) et rendre plus facile les modes de déplacement sans voiture. Les occupants actuels et futurs du site ont également des enjeux de fluidité du trafic pour entrer et sortir. Les trajets des habitants côté Cenon Lissandre (vers Cenon Gare) seront également pris en compte.

Un occupant du site demande si la voie d'accès interne sera réaménagée prochainement.

Réponse : cette voie appartenant à l'entreprise Donitian, il est peu probable qu'elle soit refaite avant l'aménagement global du site (à partir de 2029).

#### **L'achat de parcelles SNCF**

Un habitant demande si des terrains appartenant à la SNCF seront intégrés au projet, côté Cenon Lissandre (au niveau de la voie ferrée).

Réponse : Certains terrains SNCF peuvent être intéressants pour les trajets nord-sud des habitants. L'opportunité sera étudiée dans le cadre de l'étude urbaibe.

#### **La temporalité du projet**

Un participant demande quand serait réalisé le projet et s'il était susceptible d'être annulé en cas de changement d'équipes municipales en 2026.

Réponse : le projet pourrait démarrer au mieux en 2029 sur une première phase. Le phasage sera dépendant notamment des négociations foncières avec l'entreprise Donitian. Sur la pérennité du projet, tous les acteurs présents s'accordent à dire que ce projet a peu de chances d'être remis en question politiquement. Le projet est porté par les élus de Cenon, Lormont et Bordeaux Métropole depuis plusieurs années.

#### **Le problème du nettoyage**

Plusieurs habitants du secteur des Passerelles de Garonne signalent qu'il y a de gros problèmes de nettoyage sur le boulevard André Ricard, générant beaucoup de poussière. Le problème a déjà été remonté à la Ville de Lormont et à Bordeaux Métropole.